

# Programme de formation MPOC 360°

## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Date d'entrée en vigueur : 13 juillet 2022

### IMPORTANT

La mission de l'Association Pulmonaire du Québec (APQ) par l'intermédiaire de son programme de formations MPOC 360° de quatre (4) semaines ci-après « le Programme » est de vous aider à mieux vivre quotidiennement avec votre Maladie Pulmonaire Obstructive Chronique (MPOC) en vous offrant « des séances d'éducation virtuelles de groupe et individuelles ainsi que diverses capsules abordant des thématiques relatives à cette maladie».

Ce programme s'adresse à des personnes avec un diagnostic de MPOC et résidant au Québec.

Pour remplir cette mission, l'Association Pulmonaire du Québec (APQ) doit recueillir et utiliser des renseignements personnels vous concernant.

À ce titre, l'APQ reconnaît l'importance de la vie privée et s'engage à préserver l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels dont elle a la gestion.

La présente *Politique de confidentialité* ci-après « la Politique » s'applique à tous les renseignements personnels fournis par les participants (ci-après dénommés les « **Participants** » ou le « **Participant** ») du Programme.

La présente Politique définit la façon dont l'APQ gère les renseignements personnels qu'elle collecte pour les fins de la mission définie ci-avant.

Nous vous invitons à lire la présente Politique. Si vous n'acceptez pas une quelconque partie de la présente Politique, nous vous invitons à ne pas vous inscrire au Programme, de renoncer à l'utiliser ou à nous transmettre vos renseignements personnels de quelque autre manière.

Dans le but de maintenir des normes de diligence des plus rigoureuses en matière de gestion des renseignements personnels, l'APQ s'engage à respecter les obligations prévues par la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*.

En conséquence, la présente Politique est appelée à évoluer (modifications) en raison des exigences prévues par les lois et règlements. Nous vous encourageons donc à la consulter périodiquement sur la page web <https://poumonquebec.ca/programmes-et-services/mpoc360> afin de prendre connaissance de toute mise à jour éventuelle.

### Définition – Renseignements personnels

Les renseignements personnels, quelle que soit la nature de leur support et quelle que soit la forme sous laquelle ils sont accessibles (écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre), sont tout renseignement qui concerne une personne physique et permet directement ou indirectement de l'identifier.

Ainsi, les renseignements personnels comprennent notamment les noms, le sexe, l'adresse postale ou courriel, le numéro de téléphone, la date de naissance, les détails relatifs aux cartes de crédit ou autre information d'ordre financier et les renseignements sur la santé.

**EN UTILISANT LES SERVICES, VOUS AUTORISEZ LA COLLECTE ET L'UTILISATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DES FINS DE TRAITEMENT DANS LES CONDITIONS DÉCRITES DANS LA PRÉSENTE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ.**

## **1. Nécessité**

1.1. L'APQ ne collecte auprès du Participant que les seuls renseignements personnels nécessaires à la réalisation de la mise en œuvre du Programme.

1.2. Les renseignements personnels sont collectés par la plateforme au moment de votre demande de participation. D'autres renseignements seront collectés par le professionnel de la santé qui prendra en charge votre demande. XXXX.

1.3. Au moment de vous inscrire pour bénéficier du Programme, vous devrez nous fournir les renseignements suivants vous concernant :

- Nom;
- Prénom;
- Date de naissance;
- Numéro de téléphone;
- Adresse courriel;
- Adresse postale.

1.4. À titre de Participants au Programme, vos renseignements personnels seront uniquement communiqués aux inhalothérapeutes, professionnels de la santé de l'APQ qui dispensent les formations sur les MPOC.

## **2. Consentement**

2.1. Il est possible de consentir à la collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels de diverses façons.

En principe, le consentement doit être manifeste, libre, éclairé et être donné à des fins spécifiques. De plus, il ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé.

2.2. Lorsque vous nous transmettez vos renseignements personnels pour bénéficier du Programme, nous considérons que votre consentement a été donné en cochant la case d'acceptation présente à la fin du formulaire d'inscription et relative à la présente *Politique de confidentialité* et qu'en conséquence nous sommes autorisés à les recueillir, les utiliser et les communiquer pour les fins énoncées.

2.3. En cas d'utilisation ou de communication de vos renseignements personnels à d'autres fins que celles précisées dans la présente Politique, l'APQ a l'obligation d'obtenir votre consentement au préalable, à moins que la divulgation ne soit requise par la loi.

2.4. Votre consentement peut être limité dans le temps et tout participant l'ayant donné pourra le retirer à tout moment dans les conditions ci-après énoncées dans à l'article 6 de la présente Politique.

2.5. Le Programme est offert aux personnes physiques de plus de 18 ans.

### 3. Informer

3.1. L'APQ ne recueillera vos renseignements personnels qu'aux fins précisées ci-dessous.

3.2. L'APQ est responsable de s'assurer que tous les renseignements recueillis se limitent, tant pour ce qui est de la quantité que du type, à ce qui est nécessaire pour répondre aux fins indiquées.

3.3. Les renseignements personnels seront recueillis afin de vous faire bénéficier du Programme de formations sur la MPOC.

3.4. Les renseignements sur votre santé que vous serez invité à fournir pour bénéficier du Programme sont utilisés dans le but d'offrir un service personnalisé. L'APQ n'utilisera pas ces renseignements pour prendre des décisions en votre nom ou pour fournir des références ou des conseils médicaux.

3.5. Veuillez noter que vos renseignements personnels pourront être communiqués (en plus de nos employés), si nécessaire, à de tiers fournisseurs de services et/ou partenaires (collectivement nommés « **affiliés** »). Ces affiliés nous aident à établir, à gérer et à maintenir nos relations avec vous et fournissent des produits et services à l'APQ.

Ces **affiliés** pourraient avoir accès à des renseignements personnels ou les traiter dans le cadre des services qu'ils nous fournissent. Nous limitons les renseignements que nous leur fournissons aux seuls renseignements qui sont raisonnablement nécessaires pour leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions, et les contrats écrits que nous avons conclus avec eux et les engagements souscrits exigent qu'ils prennent des mesures pour assurer la confidentialité et la protection de ces renseignements;

3.6. Veuillez noter que vos renseignements personnels pourront être communiqués en plus de nos employés à des organismes gouvernementaux, réglementaires ou d'application de la loi lorsque nous sommes tenus de communiquer ces renseignements ou si nous croyons de bonne foi que cette divulgation est nécessaire pour respecter les lois applicables.

3.7. Les renseignements personnels ne sont en principe conservés que le temps nécessaire pour répondre aux fins précisées dans la présente *Politique* et tant que votre compte demeure actif.

3.8. Vos renseignements personnels sont conservés sur un serveur dédié situé au Canada (Toronto).

3.9. Comme la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* prévoit un droit d'accès et de rectification aux Participants ou à des personnes intéressées des renseignements personnels les concernant, l'article 6 ci-dessous détaille l'exercice de ces droits.

### 4. Sécurité

4.1. Nous reconnaissons que la sécurité de l'information fait partie intégrante de la confidentialité des renseignements personnels.

Nous mettons en œuvre les mesures de sécurité propres à assurer la protection de vos renseignements personnels conformément à la législation applicable en matière de protection des renseignements personnels.

4.2. L'APQ maintient des mesures de sécurité raisonnables et appropriées pour protéger vos renseignements personnels contre les risques de perte ou le vol, ainsi que contre la consultation, la communication, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisée. Les méthodes de protection comprennent notamment des mesures physiques, organisationnelles et techniques régulièrement évaluées et mises à jour, comme les suivantes :

- carte de sécurité à puce donnant accès aux locaux;
- restriction de l'accès des employés aux dossiers des Participants selon le principe de l'accès sélectif – l'accès est réservé aux professionnels de la santé travaillant au Programme et au personnel de support informatique;
- engagements pris par tous les employés à l'égard de la confidentialité;
- pare-feu, antivirus, mots de passe forts et solutions logicielles pour la sécurité technique;
- politique interne d'accès aux renseignements personnels et d'utilisation des ressources informatiques;
- examen régulier des mesures de protection de la vie privée.

4.3. Toutefois, malgré nos précautions, l'information transmise sur Internet et stockée dans des systèmes reliés à Internet ne peut être protégée à 100 %. Nous ne pouvons donc pas garantir la sécurité ou l'intégrité de telles informations. Conséquemment, l'APQ ne peut assumer la responsabilité de la divulgation d'informations confidentielles en raison d'erreurs de transmission ou d'actions de tierces parties n'ayant pas été autorisées.

## **5. Exactitude**

5.1. L'APQ entend s'assurer de l'exactitude, l'intégralité et la pertinence des renseignements personnels fournis afin de satisfaire aux exigences relatives à leur utilisation.

5.2. Nous nous fions à nos participants pour obtenir leurs renseignements exacts et pour nous informer quand des mises à jour à ces renseignements sont requises.

5.3 L'APQ ne pourra être tenue pour responsable de dommages encourus suivant une fausse déclaration et se réserve le droit de mettre fin au bénéfice du Programme pour le Participant à l'origine de fausses déclarations.

## **6. Répondre**

### **6.1. Accès aux renseignements personnels**

Pour avoir accès à ses renseignements personnels, le Participant ou une personne intéressée doit adresser une demande écrite au responsable de la protection des renseignements personnels de l'APQ (les coordonnées se trouvent à la fin de la présente Politique).

### **6.2. Rectification des renseignements personnels**

Le Participant ou une personne intéressée pourra, s'il y a lieu, remettre en question l'exactitude et l'intégralité des renseignements obtenus.

Le Participant ou une personne intéressée devra adresser une demande écrite au responsable de la protection des renseignements personnels de l'APQ (les coordonnées se trouvent à la fin de la présente Politique).

Cette demande devra être particulièrement précise pour permettre à l'APQ de corriger ou de compléter adéquatement les renseignements personnels jugés inexacts ou incomplets.

### **6.3. Retrait du consentement à la communication ou l'utilisation des renseignements personnels**

Le Participant devra adresser une demande écrite au responsable de la protection des renseignements personnels de l'APQ (les coordonnées se trouvent à la fin de la présente Politique).

Cette demande de retrait du consentement entraînera la fin du bénéfice du Programme pour le Participant.

### **6.4. Les demandes écrites.**

Elles doivent être suffisamment détaillées pour permettre à l'APQ d'authentifier l'identité de la personne concernée ou de la personne intéressée qui présente une des demandes prévues aux articles 6.1, 6.2 et 6.3 ci-dessus.

6.5. Notre réponse diligente à vos demandes d'accès, de rectification de vos renseignements personnels ou de retrait de votre consentement

L'APQ répondra en principe aux demandes d'accès, de rectification ou de retrait du consentement dans un délai de 30 jours et conformément aux délais prescrits par la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*.

Toute l'aide nécessaire sera raisonnablement fournie aux Participants ou aux personnes intéressées qui veulent avoir accès à leurs renseignements personnels ou les rectifier, y compris pour ce qui est de clarifier ce qu'elles recherchent exactement.

Selon la quantité de renseignements demandés, des frais nominaux pourraient être exigés pour couvrir les coûts engendrés par le fait de répondre à la demande.

Une notification écrite est fournie si les renseignements personnels demandés ne sont pas sous la garde de l'APQ ou si l'APQ doit refuser à la personne l'accès à ses renseignements personnels pour des raisons juridiques, réglementaires ou d'autre nature.

6.6. Vos recours devant la Commission d'Accès à l'Information

Si vous n'êtes pas satisfait de la façon dont l'APQ a traité votre demande d'accès ou de rectification de vos renseignements personnels, notamment en cas d'absence de réponse ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la *Commission d'Accès à l'Information* d'une demande d'examen de mécontente.

## **7. Exclusion de responsabilité**

7.1. En aucun cas, l'APQ ne sera responsable de toute utilisation du Programme à d'autres fins que celle prévue (soit l'amélioration de la prise en charge au quotidien de la MPOC des Participants) à quelque titre que ce soit et pour quelque motif que ce soit, incluant notamment les décisions de nature médicale qui ne doivent relever que de la responsabilité du Participant ou des professionnels de la santé affectés à son dossier.

Aucune information contenue dans le Programme ne saurait être utilisée en vue de prendre une décision quant à un diagnostic ou un traitement. Toute question relative à un diagnostic ou à un traitement devrait être adressée à un professionnel de la santé.

**Si vous avez des inquiétudes au sujet de votre santé, voyez un médecin. S'il s'agit d'une urgence, faites le 911 ou rendez-vous à l'urgence de l'hôpital le plus près de chez vous.**

7.2. En aucun cas, l'APQ, ses partenaires, collaborateurs, employés, ou administrateurs ne seront responsables des dommages directs, indirects, accessoires, particuliers ou consécutifs en raison de la participation au Programme.

7.3. Tout Participant s'engage à indemniser et à défendre l'APQ (ainsi que ses partenaires, collaborateurs, employés, administrateurs ou ayants droit) à l'égard de toute réclamation découlant de ou liés à sa participation au Programme.

**Communiquez avec nous :**

Pour toute question au sujet du Programme (programme de formations sur les MPOC), de la présente *Politique de confidentialité*, des pratiques de protection des renseignements personnels de l'APQ, ou si vous désirez apporter des corrections ou accéder à vos renseignements personnels, veuillez contacter :

**M. Jabes Adasz**

Responsable de la protection des renseignements personnels

Association Pulmonaire du Québec

6070 rue Sherbrooke Est, bureau 104

Montréal, Québec, H1N 1C1

Sans frais 1 888 POU MON-9

Courriel : [jabes.adasz@poumonquebec.ca](mailto:jabes.adasz@poumonquebec.ca)

**Dernière mise à jour :** 28 juin 2022

